

REÇU 117
08 JUL. 2014
PREFECTURE DU TARN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
SÉANCE DU 1^{er} JUILLET 2014 À 18 HEURES 30

N° 5 - 124 / 2014 : APPROBATION DU RAPPORT ANNUEL 2013 SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS

L'An Deux Mille Quatorze, le 1^{er} juillet 2014

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 1^{er} juillet 2014 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de monsieur Philippe BONNECARRÈRE, président de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : monsieur Philippe BONNECARRÈRE

Secrétaire : madame Anne-Marie ROSÉ

Membres présents :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL (pouvoir de Naïma MARENGO), Michel FRANQUES, Muriel ROQUES-ÉTIENNE (pouvoir de Michèle BARRAU-SARTRES), Philippe BONNECARRÈRE, Gisèle DEDIEU, Claude LECOMTE, Bruno LAILHEUGUE, Sylvie BASCOUL-VIALARD, Jean-Michel BOUAT, Geneviève PÉREZ, Steve JACKSON, Marie-Louise AT, Patrick BÉTEILLE, Frédéric ESQUEVIN, France GERBAL-MÉDALLE, Enrico SPATARO, Odile LACAZE, Élodie NADJAR (pouvoir de Patrice BEDIER), Fabien LACOSTE, Roland FOISSAC, Dominique MAS, Frédéric CABROLIER, Pierre DOAT, Najat DELPEYRAT, Éric GUILLAUMIN, Robert GAUTHIER, Delphine DESHAIES-GALINIÉ, Dominique SANCHEZ, Christian CHAMAYOU, Jacques ROYER, Francis SALABERT, Emmanuelle PIERRY, Claude JULIEN, Gérard POUJADE, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Hélène MALAQUIN, Michel TRÉBOSC, Jean-Paul RAYNAUD, Delphine MAILLET-RIGOLET, Michel MARTY, Céline TAFELSKI, Blandine THUEL, Jean-François ROCHEDREUX, Robert AZAÏS.

Membres suppléants présents non votants : Mesdames, Messieurs, Alain COURTY, Thérèse BEAUCOURT, Rino GATEFIN, Françoise FEUGEAS, Jean-Charles BALARDY, Christian LAFON, Yves CHAPRON.

Membres excusés :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Naïma MARENGO (pouvoir à Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL), Michèle BARRAU-SARTRES (pouvoir à Muriel ROQUES-ETIENNE), Patrice BEDIER (pouvoir à Elodie NADJAR), Sarah LAURENS, Stéphane BARDY.

Membres suppléants : Madame, Messieurs, Martine ALRAN-REY, Jacques ROUSSEL, Albert SARMAN, Thierry LAFUENTE.

Présents : 53

Votants : 46

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 1^{ER} JUILLET 2014**N° 5 – 124 / 2014 : APPROBATION DU RAPPORT ANNUEL 2013 SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS**

Pilote : Service Gestion des déchets

Autres services concernés : Affaires Générales, Juridiques et Marchés ; Finances et Budget

Monsieur Jacques ROYER, rapporteur,

La loi n° 95-101 du 02 février 1995, et son décret d'application n° 2000-404 du 11 mai 2000 prévoient que l'assemblée délibérante adopte le prix et la qualité du service d'élimination des déchets, pour l'année écoulée.

Le rapport annuel ci-annexé ainsi que la fiche de synthèse associée présentent tous les indicateurs techniques et financiers.

Il est proposé au Conseil d'approuver le rapport annuel 2013 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets.

Le Conseil de Communauté d'Agglomération de l'Albigeois,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales

VU les statuts de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois

VU la loi n° 95-101 du 2 février 1995 et au décret n° 200-404 du 11 mai 2000 relatif au rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets

VU l'article L. 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales modifié par la loi n° 99-586 du 12 juillet 1999

VU l'avis du bureau communautaire du 17 juin 2014

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

APPROUVE le rapport annuel 2013 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ci-annexé.



Pour extrait conforme,
Fait le 1^{er} juillet 2014,

Le président,

Philippe BONNECARRÈRE



PUBLIE LE

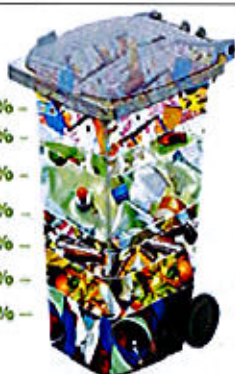
- 9 JUIL. 2014



Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets

Année 2013

Emballages papier / carton – 14% –
Emballages en verre – 7% –
Emballages en plastiques – 26% –
Emballages métalliques – 4% –
Journaux et magazines – 9% –
Déchets fermentescibles – 16% –
Déchets divers résiduels – 24% –



Collecte



Tri



Recyclage



Valorisation



Prévention



Réemploi

Rapport à la disposition du public sur www.grand-albigeois.fr et dans les communes
adhérentes

SOMMAIRE

1 Présentation.....	4
1.1 Un territoire.....	4
1.2 Une dynamique.....	4
2 Compétences exercées.....	5
2.1 Contexte.....	5
2.2 Répartition des compétences d'élimination des déchets.....	5
3 Organisation du service public.....	6
3.1 La Zone A.....	6
3.2 La Zone B.....	6
3.3 La Zone C.....	6
4 Ordures ménagères résiduelles.....	7
4.1 Organisation de la filière des ordures ménagères résiduelles.....	7
4.2 Données sur la collecte des ordures ménagères résiduelles.....	7
4.3 Évolution des tonnages.....	7
4.4 Données détaillées sur les circuits de collecte.....	7
4.5 Répartition géographique et analyse des fréquences de collecte.....	8
4.6 Présentation des unités de traitement dans le Tarn.....	8
4.7 Fiche signalétique du bioréacteur de Labessière Candeil.....	8
4.8 Tonnages des déchets de l'agglomération pris en charge par le secteur Traitement.....	9
4.9 Évolution des tonnages enfouis au CSDU II ALBI - RANTEIL ou pris en charge sur le site de Ranteil pour transfert vers Labessière Candeil (à partir de novembre 2010).....	9
5 Filières Emballages Ménagers ETPAPIERS.....	10
5.1. Organisation de la filière des emballages ménagers.....	10
5.4 Données sur les collectes des emballages ménagers.....	11
5.5 Moyens de la collecte sélective.....	12
5.6 Évolution des performances des collectes sélectives.....	12
5.7 Taux de recyclage moyen d'emballages et papiers journaux.....	12
5.8 Fiche signalétique de la station de transfert de Ranteil.....	13
5.9 Synoptique du tri et de la valorisation des collectes sélectives.....	14
5.10 Fiche signalétique du centre de tri de Blaye les Mines.....	14
5.11 Données sur le tri des collectes sélectives.....	14
6 Filières Biodéchets.....	16
6.1 Organisation de la filière des bio-déchets.....	16
6.2 Fiche signalétique de la plate-forme de compostage d'ALBI-RANTEIL.....	16
6.3. Compostage individuel	16

7 Les déchetteries.....	17
7.1 Organisation des filières des déchetteries.....	17
7.2 Organisation de la filière des déchets dangereux des ménages.....	18
8 Les déchets non ménagers.....	19
9 Bilan.....	20
9.1 Synthétique de la collecte et du traitement des déchets.....	20
9.2 Répartition des tonnages et origine des déchets du territoire.....	20
9.3 Répartition des modes de collecte des déchets des ménages.....	21
9.4 Répartition des modes de traitement des déchets.....	21
10 Les prestataires.....	22
10.1 Modalités d'exploitation du service public d'élimination des déchets.....	22
10.2 Prestations en régie.....	22
10.3 Les prestations rémunérées à des entreprises privées sous contrats.....	22
10.4 Les principales fournitures rémunérées à des entreprises privées sous contrats.....	23
11 Les coûts du service public.....	24
11.1 Principaux investissements.....	24
11.2 Coût et financement du service.....	24
12 Les mesures de prévention.....	25
13 Emploi et conditions de travail.....	26
13.1 Caractéristiques des personnels de collecte des déchets.....	26
13.2 Mesures en faveur de l'hygiène et la sécurité.....	26
13.3 Taux d'absentéisme.....	26
14 Communication et relations usagers.....	27
14.1 Principales actions 2013.....	27
14.2 Les supports de communication.....	28
15 Bilan et perspectives.....	29
16 Tableaux de bord de synthèse	30
16.1 Les dispositifs de collecte.....	30
16.2 Les dispositifs de traitement	30
16.3 Les données économiques.....	30
16.4 Les données environnementales.....	30

1 PRÉSENTATION

La Communauté d'Agglomération de l'Albigeois a été créée au 1^{er} janvier 2003. Située à la frange Sud du Massif Central (aux pieds du causse du Ségalà), elle s'inscrit dans le commencement de la partie large de la vallée du Tarn. Les derniers chiffres du recensement font apparaître une progression démographique régulière qui la place 2^{ème} agglomération de Midi-Pyrénées.

1.1 Un territoire



La Communauté d'Agglomération de l'Albigeois se compose de 17 communes, formant un bassin de vie autour de sa ville centre, ALBI, qui est la Préfecture du Tarn.

La Communauté d'Agglomération de l'Albigeois couvre un territoire de 208,85 km².

1.2 Une dynamique

Découpage du territoire	Nombre de communes	Population légale 2009	Part/ population totale	Population légale 2010*	Evolution 2009/2010*	% habitat vertical
Zone A : ALBI	1	48858	63%	48916	-0,10%	20%
Zone B : ARTHES, CAMBON, CUNAC, FREJAIROLLES, PUYGOUZON, SAINT-JUÉRY, CARLUS, DENAT, LABASTIDE DENAT, LESCURE D'ALBIGEOIS, SALIES	11	23512	28%	23618	0,45%	2%
Zone C : CASTENAU DE LEVIS, MARSSAC SUR TARN, LE SEQUESTRE, ROUFFIAC, TERSSAC	5	7557	9%	7587	0,39%	0%
TOTAL	17	79927	100%	80121	0,24%	14,6%

La population légale 2010 applicable au 1^{er} janvier 2013 de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois est de **80 121** habitants avec une densité moyenne de population de 384 hab./km².

2 COMPÉTENCES EXERCÉES

La collecte et le traitement des ordures ménagères et déchets assimilés est une compétence statutaire de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois ainsi actée à sa création: « En matière de protection et de mise en valeur de l'Environnement et du cadre de vie : lutte contre la pollution de l'air, et contre les nuisances sonores, élimination et valorisation des déchets des ménages et déchets assimilés.../... »

2.1 Contexte

Jusqu'au 31 décembre 2004, les organisations territoriales existantes pour les collectes et le traitement des déchets ménagers ont été maintenues. Dès 2005, la collecte sélective en porte à porte a été étendue à tout le territoire et le regroupement des services de collectes et de traitement a été recherché.

2006 est l'année d'achèvement de la mise en place des collectes sélectives porte à porte sur ALBI.

2007 est la 1^{re} année pleine de référence et la collectivité lance des études pour l'optimisation.

Les 1^{ères} actions d'optimisation ont débuté sur 2008 avec la conteneurisation du périmètre de l'ex-SMCCV.

- Périmètre de l'ex-Communauté de Commune de l'Albigeois
- Périmètre de l'ex-SMCCV
- Périmètre de l'ex-SICTOM de Marssac



La Communauté d'Agglomération de l'Albigeois exerce ses compétences sur le territoire de ses 17 communes.

Les trois secteurs, dont ALBI constitue la zone A à part entière, correspondent à des niveaux de services et des mises en œuvre à travers des opérateurs différents sont maintenus.

La volonté de la collectivité d'homogénéiser les services de collecte en place, pour répondre aussi à un besoin d'optimisation, a débuté, en 2008, sur la zone B, et s'est achevée début 2009.

- Zone A : commune Albi seule - Régie Agglo
- Zone B : 11 communes - Régie Agglo
- Zone C : 5 communes - Entreprise privée

2.2 Répartition des compétences d'élimination des déchets

Compétences exercées	OMR		Verre	Journaux Magazines		Autres emballages		Bio-déchets	compostage individuel	Déchets apportés en déchèterie	Encombrants	Déchets dangereux	Cartons des professionnels	Tous déchets professionnels
Mode d'organisation	AV	PàP	AV	AV	PAP	AV	PAP	PAP	Silos	AV	PAP	AV	PàP	AV
Collecte														
Transfert/Transport														
Traitement														

Communauté d'Agglomération de l'Albigeois

3 ORGANISATION DU SERVICE PUBLIC

Le territoire de l'agglomération est segmenté en trois zones au sein desquelles les taux de TEOM devront être harmonisés à l'horizon 2015.

3.1 La Zone A



Secteurs et fréquences des collectes

	Centre ville	Couronne	Extérieurs 16 secteurs
Population	4529	4295	40092
OMR	C5	C2	C1
EMR + JMR	C1	C1	C1
Encombrant ⁽¹⁾	C1	C1	C1
Déchets verts ⁽²⁾	C1	C1	C1

Les collectes ⁽¹⁾ et ⁽²⁾ sont sur appel ; ⁽²⁾ pour les personnes à mobilité réduite. Données de population 2010.

3.2 La Zone B

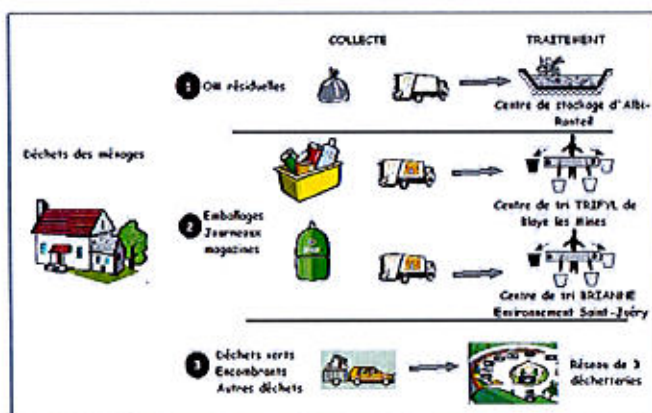


Secteurs et fréquences des collectes

	Bourgs 3 secteurs	Extérieurs 4 secteurs	Rural 3 secteurs
Population	11386	12232	
OMR	C2	C1	C1
EMR + JMR	C1	C1 ou C0,5	C0,5

Données de population 2010

3.3 La Zone C



Secteurs et fréquences des collectes

	Les bourgs 4 secteurs	Rural 1 secteur
Population	7 587	
OMR collecte combinée	C1	C1
OMR seule	C1	
EMR + JMR Collecte combinée	C1	C1

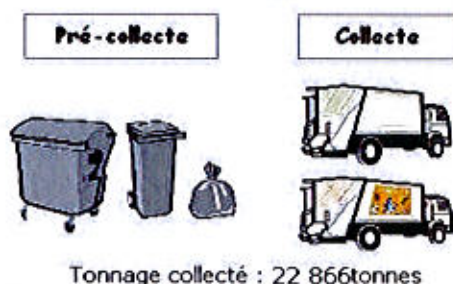
Données de population 2010

4 ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES

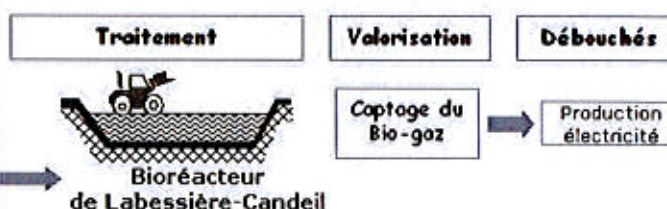
La Communauté d'Agglomération de l'Albigeois assure la collecte des ordures ménagères résiduelles en régie auprès de 91% de la population. Les 9% restant sont assurés par une entreprise privée.

4.1 Organisation de la filière des ordures ménagères résiduelles

Collecte des ordures ménagères résiduelles



Traitement des ordures ménagères résiduelles

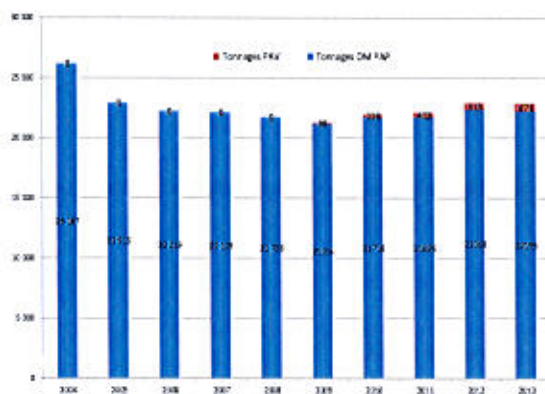


4.2 Données sur la collecte des ordures ménagères résiduelles

	Habitants desservis	Tonnes collectées	Ratio par habitant (kg/hab/an)	Évolution ratio n/n-1 (%)
Collectes en Régie (PAP + PAV)	72534	20893	288	-0,10%
Collectes Entreprise privée (PAP)	7587	1973	273	0,70%
Totaux	80121	22866	285	-0,04%

Les tonnages totaux collectés sont en très légère baisse (-0,04 %).

4.3 Évolution des tonnages



2005 : lancement des collectes électives. Les ordures ménagères résiduelles baissent de 12,43%.

2006 : collecte sélective à ALBI-CENTRE (-3,04% sur les OMR).

2008 : baisse de 1,66% sur les OMR.

2009 : baisse confirmée des OMR (- 3,5 %) et consolidée par l'impact de la crise économique.

2010 : hausse de 2,6% des OMR collectées, reprise niveau 2008 faussée par tonnages de fin 2009 qui ont été collectés en 2010 (mouvement social de décembre 2010)

2011 : grande stabilité des tonnages.

2012 : hausse de 3% des tonnages (zone A : +4% ; zone B : -0,2% ; zone C : +1,7%)

2013 : les collectes en porte à porte baissent de 0,7% tandis que celles des points d'apport volontaire augmentent de 30%.

4.4 Données détaillées sur les circuits de collecte

	Secteurs	Habitants desservis	Fréquence (jours de collecte)	Conteneur	Tonnages collectés en 2013	Ratio par habitant (kg/hab/an)	Distance parcourue par les bennes (km)	Ratio efficacité/transport (kg/km)
Collecte PAP	Zone A centre ville	4 529	C5 (lund au samedi)	Sac	2 223,2	491	14 664	152
	Zone A couronne	4 295	C2 (rand et samedi)	Bac	1 059,9	247	4 784	222
	Zone A extérieurs (16)	40 092	C1 (lund au vendredi)	Bac	11 643,8	290	58 968	197
	Zone B Les bourgs (3)	11 386	C2 (lund au samedi)	Bac ou libre	3 404,0	299	56 212	94
	Zone B extérieur et rural	12 232	C1 (lund au vendredi)	Bac ou libre	1 891,0	155		
	Zone C Prestations de services par entreprise	7 587	C1 ou C2 (lund mars jeud vendredi)	Sac ou libre	1 973,0	260	27 737	71
Collecte PAV	Toutes zones	80 121	PAVOM	Sac	671,0	8		

4.5 Répartition géographique et analyse des fréquences de collecte



Début 2009, la zone B en C1 est conteneurisée ainsi que PUYGOUZON et SAINT-JUERY passées de C2 en C1 en ordures ménagères.

La conteneurisation est une des pistes d'optimisation mise en œuvre à partir de 2008 couplée avec un passage généralisé en collecte hebdomadaire sur tout le territoire. Elle s'est poursuivie en 2010 sur la zone C. Seule ALBI est maintenue encore avec cinq collectes en centre ville et deux pour la 1^{ère} couronne.

Fréquences de collectes

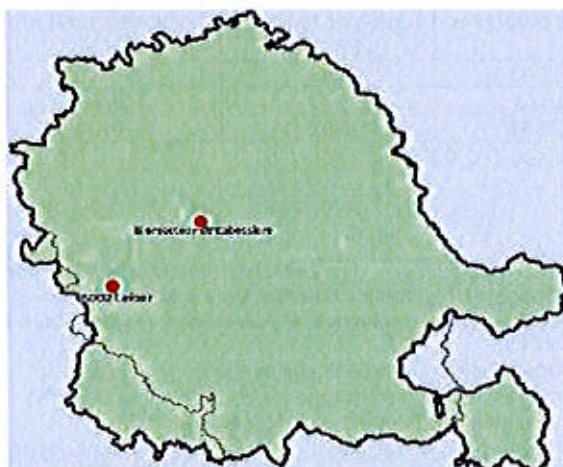
	C2A	Observations
OMR C1	68%	Territoire non aggloméré important
OMR C2	26%	Centres bourgs
OMR C5	6%	Centre historique très dense d'Albi

OMR C1, C2 ou C5

OMR C1

OMR C1

4.6 Présentation des unités de traitement dans le Tarn



Le département du Tarn ne compte plus que 2 unités de traitement des ordures ménagères résiduelles en 2011 (Bioréacteur de Labessière Candeil et CSDU de Lavar).

Les ordures ménagères résiduelles sont traitées par le bioréacteur de Labessière Candeil dont l'exploitant est le syndicat mixte départemental Trifyl avec qui la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois a conclu un marché en 2012.

Périmètre du Plan Départemental d'Élimination des Déchets Ménagers du Tarn

4.7 Fiche signalétique du bioréacteur de Labessière Candeil

Bioréacteur de Labessière Candeil	
Maître d'ouvrage et exploitant	Trifyl
Capacité autorisée de stockage	180 000 T/an
Tonnages C2A enfouis	27618 tonnes
Part des tonnages Agglo	15,00%
Traitement des rejets	Export des lixiviats en station d'épuration industrielle



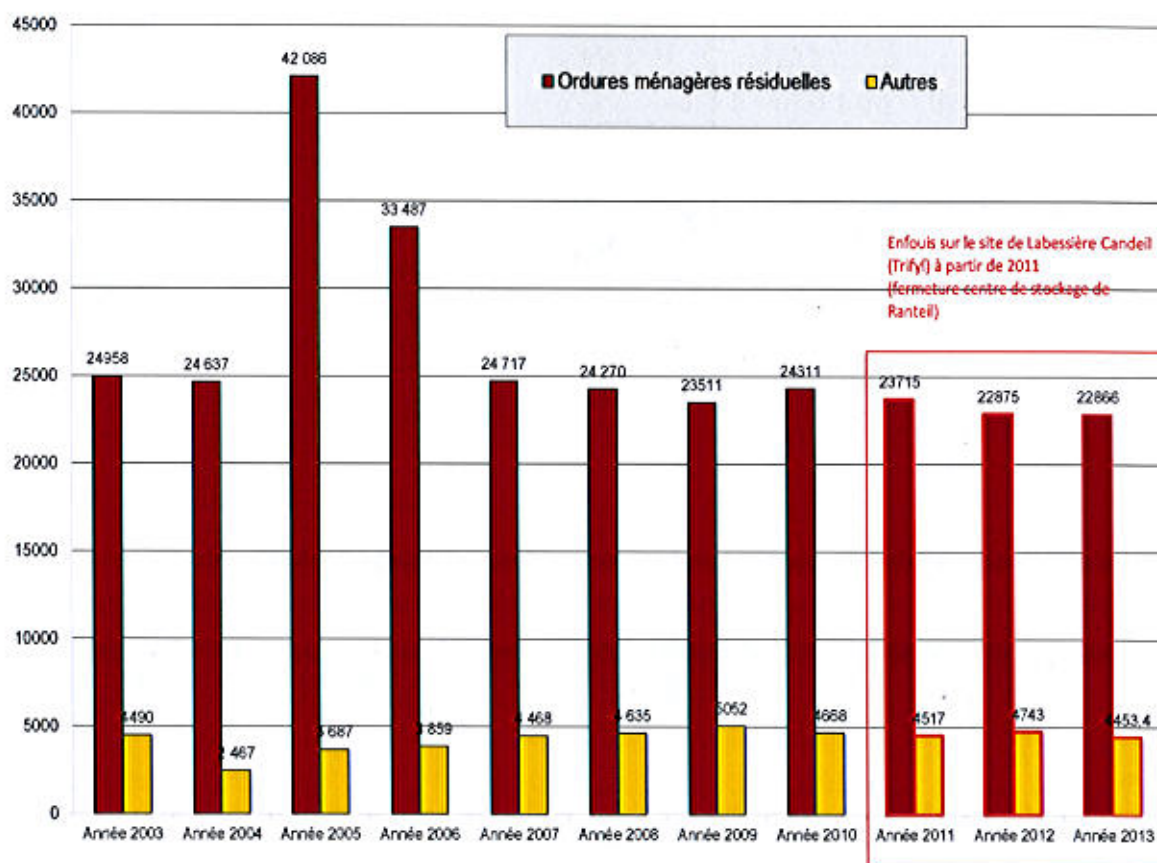
4.8 Tonnages des déchets de l'agglomération pris en charge par le secteur Traitement

Nature déchets enfouis	Tonnages enfouis année n	% total	Tonnages enfouis année n-1	% n/n-1
OMR	22866	83 %	22875	-0,40%
Refus de tri*	180	1,70%	350	-48,00%
Encombrants PAP	28	0,07%	20	17,00%
Encombrants déchetterie	1479	5,20%	1453	-1,79%
Encombrants Pro	1467	5,30%	1463	-0,27%
Balayage**	1480	6,50%	1797	-17,60%
Total	27320	100%	27958	-1,60%

La collecte d'encombrants en porte à porte est réservée aux personnes à mobilité réduite, ceci expliquant les faibles tonnages en jeu.

*Refus de tri enfouis directement par Trifyl à Labessière-Candeil (non comptabilisé dans le total)

**Déchets de balayage et des marchés de plein air de l'ensemble de l'agglomération.

4.9 Évolution des tonnages enfouis au CSDU II ALBI – RANTEIL ou pris en charge sur le site de Ranteil pour transfert vers Labessière Candeil (à partir de novembre 2010)

La rubrique « Autres » est constituée par les encombrants des déchetteries, les déchets de voiries, balayage et marchés de plein air.

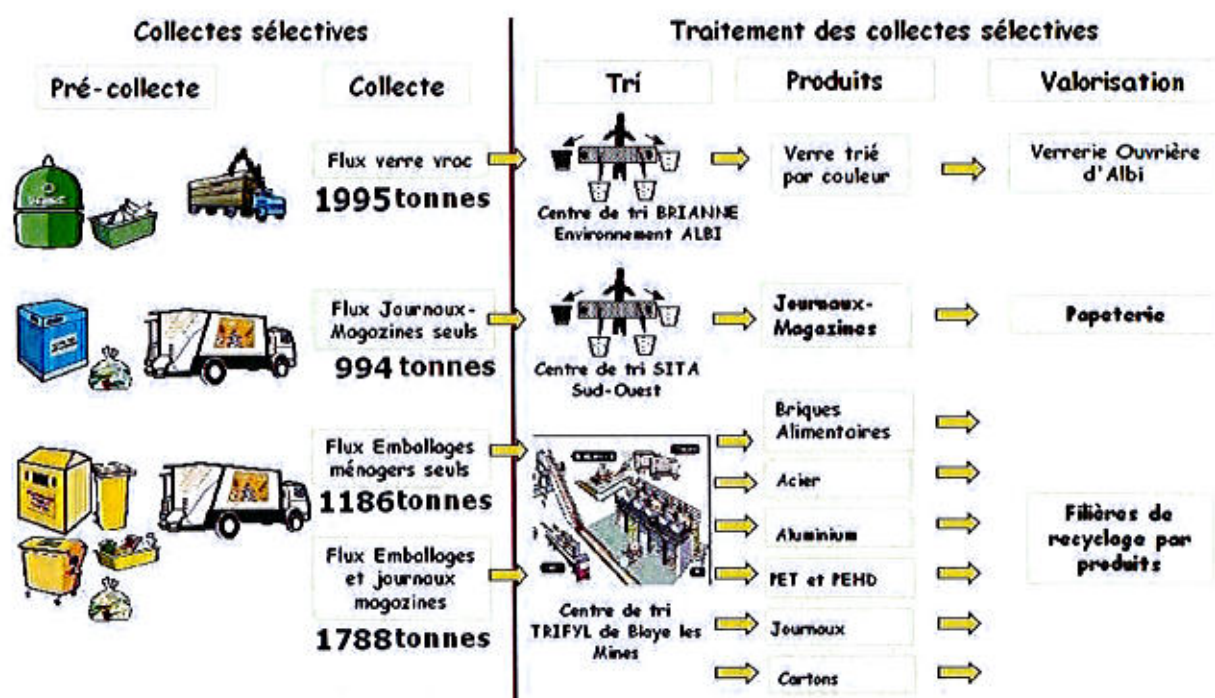
Observations

Le ratio de la filière traitement des déchets résiduels tous déchets confondus s'élève à 341 kg/hab. Concernant les seules ordures ménagères résiduelles, celui s'élève à 285 kg/hab.

5 FILIÈRES EMBALLAGES MÉNAGERS ET PAPIERS

La Communauté d'Agglomération de l'Albigeois réalise les collectes sélectives hors verre en régie auprès de 91% de la population ; les 9% restant sont en prestations de service avec l'entreprise COVED sur le territoire de la zone C. Le verre est collecté en apport volontaire sur l'ensemble du territoire depuis avril 2010 par le SITOMA.

5.1. Organisation de la filière des emballages ménagers



III.3.2. Modalité d'organisation de la collecte des emballages ménagers

	Secteurs	Flux verre				Flux JRM seuls (journaux, magazines)				Flux EMR seuls (emballages)				Flux EMR avec JMR (journaux + emballages)			
		Modalités de collecte				Modalités de collecte				Modalités de collecte				Modalités de collecte			
		Modes	Cont.	Fréq.	Jour	Modes	Cont.	Fréq.	Jour	Modes	Cont.	Fréq.	Jour	Modes	Cont.	Fréq.	Jour
Zone A	Centre ville	AV	Conteneur	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	PAP	Sac jaune	1	J
	Extérieurs	AV	Conteneur	-	-	PAP	Sac bleu	1	L-Ma-M-J-V-S	PAP	Sac jaune	1	L-Ma-M-J-V-S	-	-	-	-
Zone B	Zone B1	AV	Conteneur	-	-	PAP	Sac bleu	0,5	M - V	PAP	Sac jaune	0,5	M - V	-	-	-	-
	Zone B2	AV	Conteneur	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	PAP	Sac jaune	1	M - J - V
Zone C		PAP	Caissette	1	L - Ma - J - V	-	-	-	-	-	-	-	-	PAP	Caissette	1	L - Ma - J - V

100 % du verre est collecté en apport volontaire.

60% de la population est en collectes sélectives bi-flux porte à porte fréquence hebdomadaire et 7% en fréquence bimensuelle.

33% de la population est en collectes sélectives mono-flux porte à porte avec une fréquence hebdomadaire.

Particularités et évolutions :

L'installation de dispositifs de collecte sélective en conteneurs enterrés se poursuit au gré des besoins exprimés par le service de collecte ou des spécificités locales des conditions de collecte.

Au 31 décembre 2013, le territoire compte 153 (+11%) points d'apport volontaire enterrés répartis de la façon suivante :

- ▲ Emballages et papiers : 41 enterrés et 7 semi-enterrés ;
- ▲ Verre : 39 grands volumes enterrés et 3 semi-enterrés ;
- ▲ OMR : 63 enterrés dont 32 grands volumes et 10 semi-enterrés.

Nous comptons donc en 2013 un parc de 153 équipements de collecte enterrés répartis sur 60 sites au sein des communes.



Conteneurs enterrés avenue
Kellermann à ALBI

5.4 Données sur les collectes des emballages ménagers

	Habitants desservis	Mode de collecte	Tonnages en sortie année n	Ratio par habitant (kg/hab/an)	% n/n-1	Fourchette nationale ratio collecte
Flux 1 Verre AV	80121	AV	1995	24,9	3,00%	25
Flux 2 JRM seuls	51069	PAP	994	19,4	42,7	AV : 16 PAP :
Flux 3 EMR seuls	51069	PAP	1186	23,2		25 PAP : 16
Flux 4 ERM plus JRM	29052	PAP	1788	61,5	-3,30%	AV : 24 PAP : 41
Total	80121	-	5963	74,4	0,00%	AV : 34-64 PAP : 61-98

** kilométrage estimé AV : apport volontaire; PAP : porte à porte

Le verre :

En 2013, le tonnage total de verre collecté progresse encore. Ainsi on enregistre une hausse de 4,3 % par rapport à l'année 2011. Le programme d'amélioration lancé en 2012 (densification et renouvellement des colonnes à verre) porte ces fruits.

Le parc de colonnes à verre installés s'élève à 216 sur l'ensemble du territoire soit une densité de 27 colonnes pour 10 000 habitants (soit un point verre pour 366 habitants).

Environ 80 colonnes supplémentaires restent encore à installer pour atteindre l'objectif fixé en 2011 à un point verre pour 272 habitants.

Le rythme d'acquisition de 30 colonnes par an devrait permettre d'atteindre cet objectif en 2016 tenant en compte également des besoins de renouvellement.

Les journaux, magazines et les emballages (JRM et EMR) :

L'ensemble des tonnages de collecte sélective hors verre sont en légère baisse (-1,5%). Dans le détail, le tonnage des papiers collectés seuls baisse de 2,1% tandis que l'on observe une baisse pour les emballages collectés seuls ou en mélange de 2,7%.

5.5 Moyens de la collecte sélective



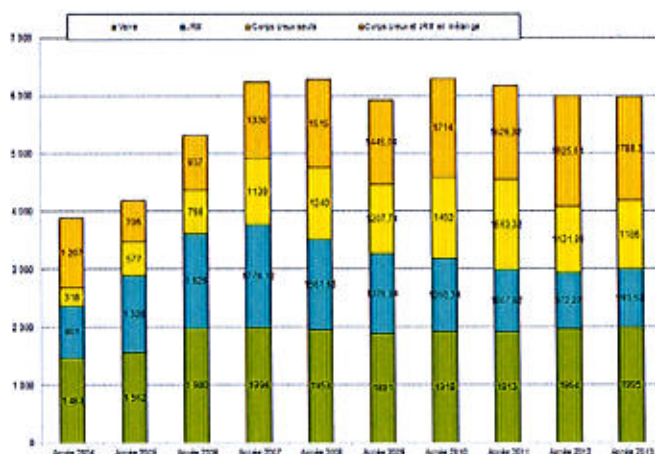
Pour assurer les collectes sélectives en bi-flux, la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois s'est dotée de deux bennes sélectives bi-compartmentées.

Dans le contexte actuel, où 67% de la population est en collecte sélective porte à porte bi-flux, ces deux véhicules tournent à plein temps sur 6 jours hebdomadaires. Les collectes sélectives porte à porte mono-flux sont assurées avec des BOM classiques.

Le vidage des conteneurs de regroupement enterrés et semi-enterrés est assuré par le secteur Traitement du service Gestion des déchets avec un camion type poly-benne avec grue de levage.

← Ci-contre, vidage d'un conteneur enterré

5.6 Évolution des performances des collectes sélectives



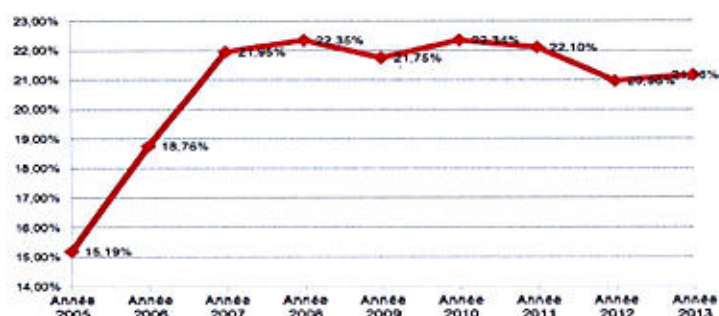
2011 marque la baisse continue des papiers collectés séparément.

A noter ! Le nombre de boîtes aux lettres refusant les documents publicitaires (Source La Poste) passe de 6,8% à 15% entre 2009 et début 2012. Cette évolution explique cette baisse de tonnages ; elle est à encourager dans le cadre des mesures de prévention de la production des déchets ménagers.

2012 stabilité des tonnages de papiers collectés séparément ; hausse encourageante de 3% pour le verre collecté en apport volontaire.

2013 : très grande stabilité des tonnages hors verre. Le verre progresse de 1,5 %.

5.7 Taux de recyclage moyen d'emballages et papiers journaux



Ratios 2013

Gisement total des déchets ménagers	357 Kg/hab/an
Ratio Emballages et journaux triés	77,78 Kg/hab/an
Taux de recyclage	21,18%

Faits significatifs

Le gisement total des déchets ménagers collectés chute de 1,6 % en 2013. Les ordures ménagères résiduelles sont globalement stables à -0,4%, on note un transfert de quantités collectées au profit de l'apport volontaire. Quant au collecte sélectives, les tonnages sont relativement stables à -0,5% traduisant un gain pour les emballages en verre et un retrait pour les emballages hors verre et papiers. Le taux de recyclage des déchets collectés en vue d'une valorisation s'élève à 21,18%.

La Communauté d'Agglomération de l'Albigeois assure le transport de ses collectes sélectives vers les différents centres de tri par l'intermédiaire du centre de transfert installé sur le site de RANTEIL à Albi.

5.8 Fiche signalétique de la station de transfert de Ranteil

Centre de transfert ALBI - RANTEIL		
Maître d'ouvrage	Communauté agglomération de l'Albigeois	
Exploitant	SITOMA	
Arrêté d'autorisation	En date du 22 juillet 2010	
Technique utilisée	Déversement gravitaire sans compactage et approvisionnement par fonds mouvants alternatifs (FMA)	
Particularités	Bâtiment entièrement fermé Toiture photovoltaïque	

Station de transfert réservé à la régie de collecte

Une plate-forme logistique centrale : la station de transfert



Capacité : 50 000 tonnes de déchets ménagers y compris la collecte sélective et 5000 tonnes de Déchets industriels banals.

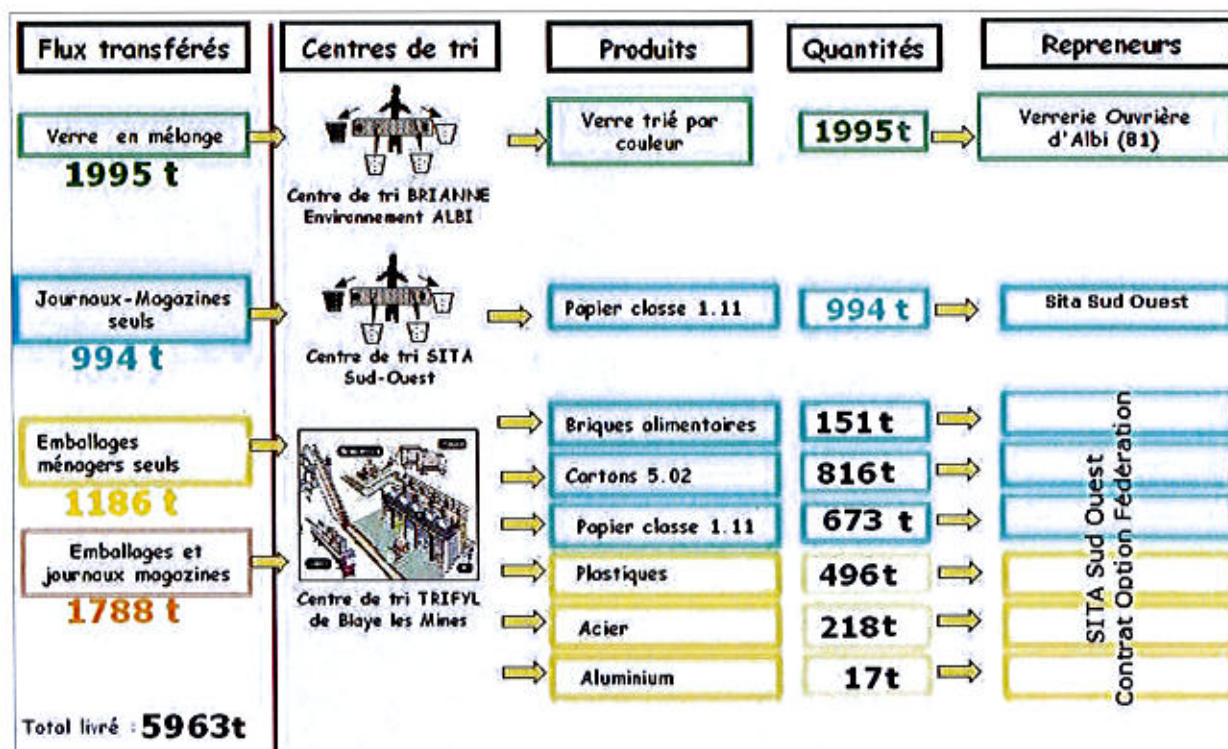
Coût : 2,8 M€

Toiture photovoltaïque intégrée d'une puissance installée 54,264 kWc en service depuis le mois de novembre 2011.

Production d'électricité en 2012 : 58 398 kWh.

Mise en service le 25 octobre 2010, la station de transfert de Ranteil a accueilli, en 2012, 24328 tonnes d'ordures ménagères résiduelles, 4503 tonnes de matériaux issus de la collecte sélective, 3290 tonnes de déchets industriels banals issus des professionnels soit un total de 32121 tonnes de déchets ayant transité sur cet équipement.

5.9 Synoptique du tri et de la valorisation des collectes sélectives



5.10 Fiche signalétique du centre de tri de Blaye les Mines



Centre de tri de Blaye les Mines	
Maître d'ouvrage	TRIFYL
Exploitant	TRIFYL
Capacité	15000 T/an
Caractéristiques techniques	Fosse, cabine de pré-tri, crible en étoile, électro-aimant, 2 lignes de tri, alvéoles de stockage, presse à balles et stockage des balles
Traitement des refus de tri	Enfouissement au CSDUII ALBI - Rantell et CSDU II - Labessière Candell

5.11 Données sur le tri des collectes sélectives

Produits	Tonnages valorisés								Taux de refus moyen
	Papier 1.11	Carton 5.02	Briques 5.03	Flaconnages plastiques	Acier	Aluminium	Verre	Recyclage sacs jaune	
Centre de tri BRIANNE Environnement SAINT-JUERY (81)	-	-	-	-	-	-	1995	-	0 %
UPM La Chapelle d'Arblay	994	-	-	-	-	-	-	-	0,00%
Centre de tri TRIFYL BLAYE LES MINES (81)	672	817	151	496	218	18	-	54	6,20%

Les 6,2 % de refus moyen correspondent à 178 tonnes cumulées aux centre de tri de Blaye les Mines et centre de tri de Labruguière.

5.12 Particularités et évolutions

Aucune évolution particulière n'est à noter en 2013 dans l'organisation et la logistique liée à la collecte sélective des emballages et papiers.

Le contrat passé avec le papetier UPM Chapelle d'Arblay porte ses fruits sur une année entière ; ainsi on observe un total de recettes papiers d'un montant total de 193 603 € pour l'année 2013.



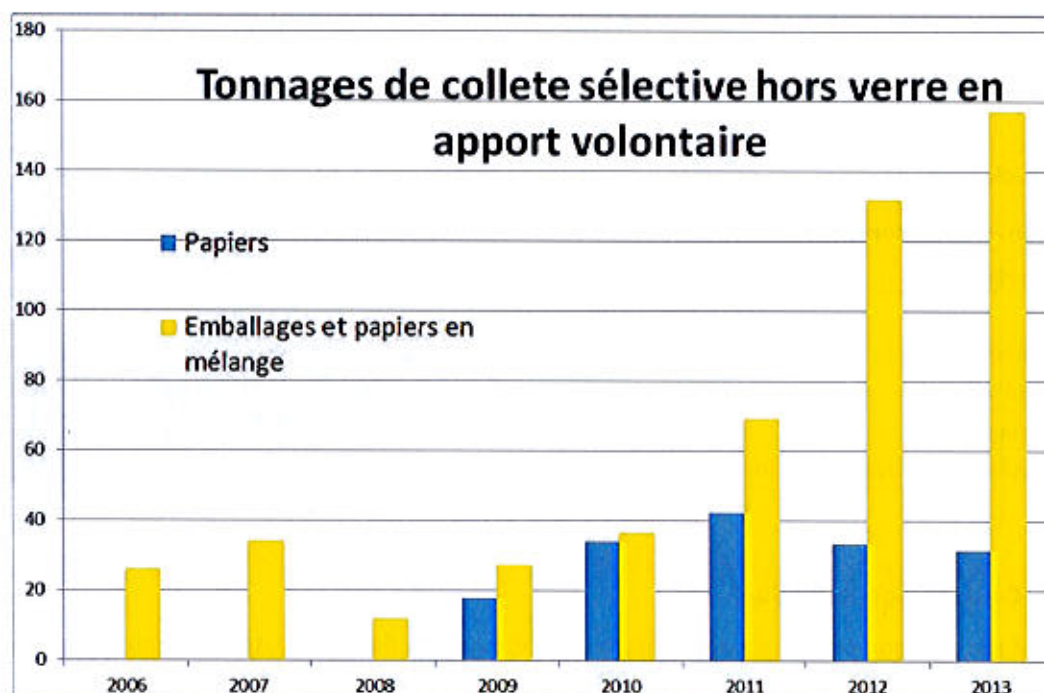
Les recettes matières liées au recyclage des papiers en hausse en 2013.

Infos Service : Collecte en point d'apport volontaire

En 2013, la collecte sélective hors verre en apport volontaire a produit 188,6 tonnes d'emballages et papiers (+13,5%) collectées dans 43 points (10 destinés aux papiers et journaux et 33 destinés aux emballages) ; cela représente aujourd'hui 4,7 % des tonnages collectés (hors verre).

Comme pour les ordures ménagères, ce mode de collecte contribue à réduire les points de collecte «sauvages» de la collecte et propose un service complémentaire au service en porte à porte.

Le nombre de points d'apport volontaire destinés à la collecte sélective hors verre a été multiplié par 3 entre 2009 et 2013.



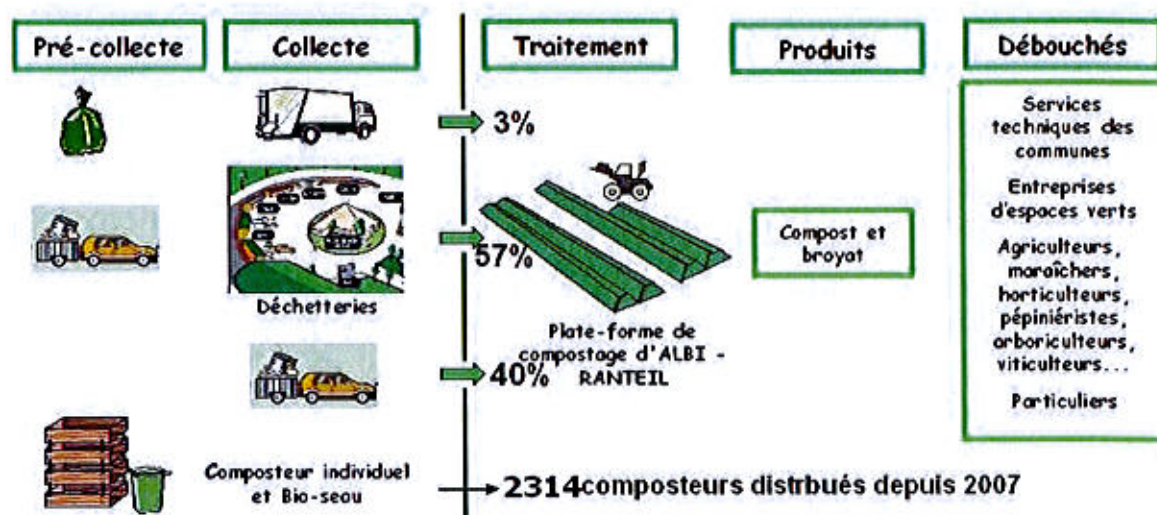
Faits significatifs

Les collectes sélectives ont une qualité globale et des tonnages stables par rapport à l'année précédente.

6 FILIÈRES BIODÉCHETS

La Communauté d'Agglomération de l'Albigeois réalise une collecte de déchets verts en porte à porte sur ALBI sur appel auprès des personnes à mobilité réduite. Ce service est en régie. La population de tout le territoire peut aussi déposer les déchets verts dans trois déchetteries et accéder à la plate-forme de compostage d'ALBI-RANTEIL. TRIFYL dispose aussi d'une compostière, sur BLAYE LES MINES, qui reçoit, entre autres, les déchets verts provenant de la déchetterie de SAINT-JUÉRY. Enfin, la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois continue de développer le compostage individuel.

6.1 Organisation de la filière des bio-déchets



6.2 Fiche signalétique de la plate-forme de compostage d'ALBI-RANTEIL

Plate-forme de compostage d'ALBI - RANTEIL	
Maître d'ouvrage	SITOMA
Exploitant	SITOMA
Tonnages autorisés	10 000 T
Tonnage traité 2013	6983 tonnes
Part C2A ménages	71,50%
Technique utilisée	Broyage, compostage en andains, criblage



6.3. Compostage individuel

En 2013, 112 kits de compostage supplémentaires ont été distribués (composteur + seau de pré-collecte des déchets alimentaires + guide du compostage).

Infos Service : Compostage individuel

Depuis l'année 2007 que la Communauté d'agglomération promeut le compostage individuel en proposant des composteurs à prix réduit, ce sont 2314 composteurs qui ont été distribués ; dès 2001, le SITOMA avait déjà engagé la démarche en proposant le même dispositif sur le territoire. Ainsi en 10 ans, ce sont près de 4500 composteurs qui ont été proposés conduisant à un taux d'équipement d'environ 12 % très satisfaisant pour ce genre d'opération. En outre, cela conduit à l'évitement d'environ 1400 tonnes de déchets qui, sans ce dispositif, auraient dû être collectés et traités (économies d'environ 250 000 € annuels en coût de collecte et de traitement).

7 LES DÉCHETTERIES

La Communauté d'Agglomération de l'Albigeois dispose de trois déchetteries sises sur son territoire ; la déchetterie de Gaillaguès au Nord et de Ranteil au Sud sont gérées par le SITOMA et la déchetterie de Saint-Juéry à l'Est est gérée par TRIFYL.



La déchetterie de SAINT-JUÉRY dessert les habitants situés à l'Est de l'agglomération et correspondant à 17 % de la population ;

La déchetterie de Gaillaguès reçoit les habitants majoritaires d'ALBI, plus LESCURE et CASTELNAU DE LEVIS, soit 48% de la population ;

La déchetterie de Ranteil draine un périmètre Ouest, Sud et Sud-Est équivalent à 35% de la population ;

 Zone de chalandise de la déchetterie de Gaillaguès
 Zone de chalandise de la déchetterie de Saint-Juéry
 Zone de chalandise de la déchetterie de Ranteil

7.1 Organisation des filières des déchetteries

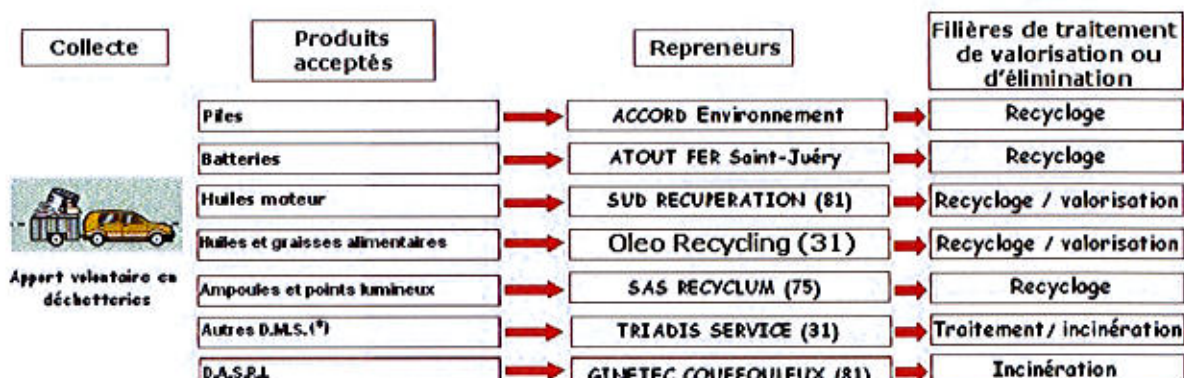
Collecte	Produits acceptés	Repreneurs	Traitement
 Apports en déchetteries	Tout venant : 1506t	S.I.T.O.M.A.	Enfouissement
	Gravats : 2182t	Albi Remblais Recyclage	Recyclage
	Ferailles : 555t	BRIANNE Environnement et DECONS (81)	Tri et recyclage
	Cotons : 220t	SITA Sud-Ouest (31)	Recyclage
	Déchets verts 1764t	S.I.T.O.M.A.	Plate-forme de compostage ALBI - RANTEIL
	Bois : 936t	VEOLIA	Tri et valorisation
	Textile : 19,1t	Le Relais 81 Mazamet	Tri et recyclage
	Huiles 15,1t	Sud Récupération Olee Recycling	Recyclage ou valorisation
	DEEE : 430t	OCAD3E	Démontage et Valorisation
	Piles 3,95t	Accoor Environnement	Recyclage
	Batteries 20,4t	BRIANNE Environnement et ATOUT FER Saint-Juéry	Recyclage
	DMS et emballages souillés 138t	TRIADIS SERVICE (31)	Traitement et incinération
	Papiers 242t	SITA Sud-Ouest (31)	Recyclage

Infos Service : Déchetteries

Les deux déchetteries de l'agglomération ont reçu 8031 tonnes de déchets des ménages de l'agglomération, soit +3,7 % par rapport à 2012. Le ratio collecté est de 100,2 Kg/hab./an, le ratio de la part valorisée s'élevant à 79,7 Kg/hab./an.

La valorisation atteint 79,5% des matériaux entrants en déchetterie.

7.2 Organisation de la filière des déchets dangereux des ménages



(*) Acides, bases, produits phytosanitaires, colles, vernis, peintures, solvants, diluants, leurs emballages, produits pâteux ou solides non réactifs, produits inconnus, aérosols autres que ménagers ou d'hygiène :

7.3 Tonnages et repreneurs des déchets dangereux

Déchets dangereux	Repreneurs	Tonnages expédiés année n	Ratio par habitant (kg/hab./an)	Tonnages expédiés année n-1	Variation n/n-1
Piles	ACCOR Environnement	3,95	0,05	4,2	-5,90%
Batteries	ATOUTFER (81)	20,4	0,25	20,02	1,90%
Huiles usagées moteur	SUD RECUPERATION (81)	14,31	0,18	12,69	12,70%
Huiles et graisses alimentaires	OLEO RECYCLING (31)	0,85	0,01	2,44	-65,00%
Ampoules et points lumineux	SAS RECYCLUM (75)	1,19	0,01	0,65	83,00%
Autres D.M.S.	TRIADIS SERVICE (31)	139,41	1,7	136,98	1,80%
D.A.S.R.I.	GENITEC 81800 COUFFOULEUX	0,16	0,01	1,05	-84,70%
TOTAL		180,27	2,25	178,03	1,25%

La collecte en déchetteries et le traitement des déchets dangereux présentant un risque pour l'environnement, les biens et les personnes sont assurés par le biais des déchetteries. Le ratio par habitant et par an est en légère progression en 2013 à 2,25 kg/hab./an.

Les déchets d'activités de soins à risques infectieux pour les patients en auto-traitement.

Les déchets de soins à risque infectieux font l'objet de puis la fin de l'année 2013 d'un contrat avec la société DASTRI dans le cadre du principe de responsabilité élargie du producteur (REP) qui permet de financer au niveau national la filière de collecte et de traitement des déchets par les producteurs.

Ce dispositif vient remplacer celui qui avait été mis en place depuis 2008 pour approvisionner les pharmacies participantes au dispositif.

Ainsi depuis novembre 2013, les officines font appel au dispositif national pour l'approvisionnement en contenants, les patients en auto-traitement pouvant, au choix, utiliser les points de collecte définis (dont les deux déchetteries de l'agglomération).



8 LES DÉCHETS NON MÉNAGERS

La déchetterie professionnelle de RANTEIL permet de prendre en charge des déchets des activités du territoire de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois. Ce dispositif est une solution pour les entreprises, qui mettent en place progressivement leurs propres filières directes de reprise / valorisation et, d'autre part, pour les petites entreprises, les artisans et autres petits commerces, producteurs de déchets d'activités (néanmoins assimilables aux déchets ménagers) qui ne peuvent être pris en charge par les collectes en porte à porte.

Le tissu économique de l'agglomération, riche de PME et PMI ainsi que d'activités individuelles, est le pourvoyeur largement majoritaire des apports de déchets non ménagers sur la déchetterie professionnelle de Ranteil.

Organisation des filières des déchets non ménagers

Collecte	Produits acceptés	Repreneurs	Traitement
Déchetterie professionnelle	Tout venant : 2946t	TRIFYL (81)	Enfouissement
	Gravats : 3822t	Albi Remblais Recyclés (81)	Recyclage
	Ferailles : 171t	BRIANE (81)	Tri et recyclage
	Cartons : 177t	COVED (81)	Recyclage
	Déchets verts : 1989t	Régie	Plate-forme de compostage ALBI - RANTEIL
	Bois : 722t	SEOSSE (40)	Tri et valorisation

Évolutions :

Les déchets des professionnels reçus sur le site d'ALBI - RANTEIL en 2013 représentent 9827 tonnes soit une diminution de 13,7 % par rapport à l'année précédente. Le tout venant enfou, avec 2946 tonnes, baisse de 9,6 %, tandis que la réception de gravats chute aussi de 25%.

Le taux de valorisation global des matériaux entrants est maintenu à 70%.

Pour mémoire une tarification incitative au recyclage est en vigueur pour encourager toujours d'avantage la valorisation des matériaux, la nécessité du tri se trouvant alors évidente.

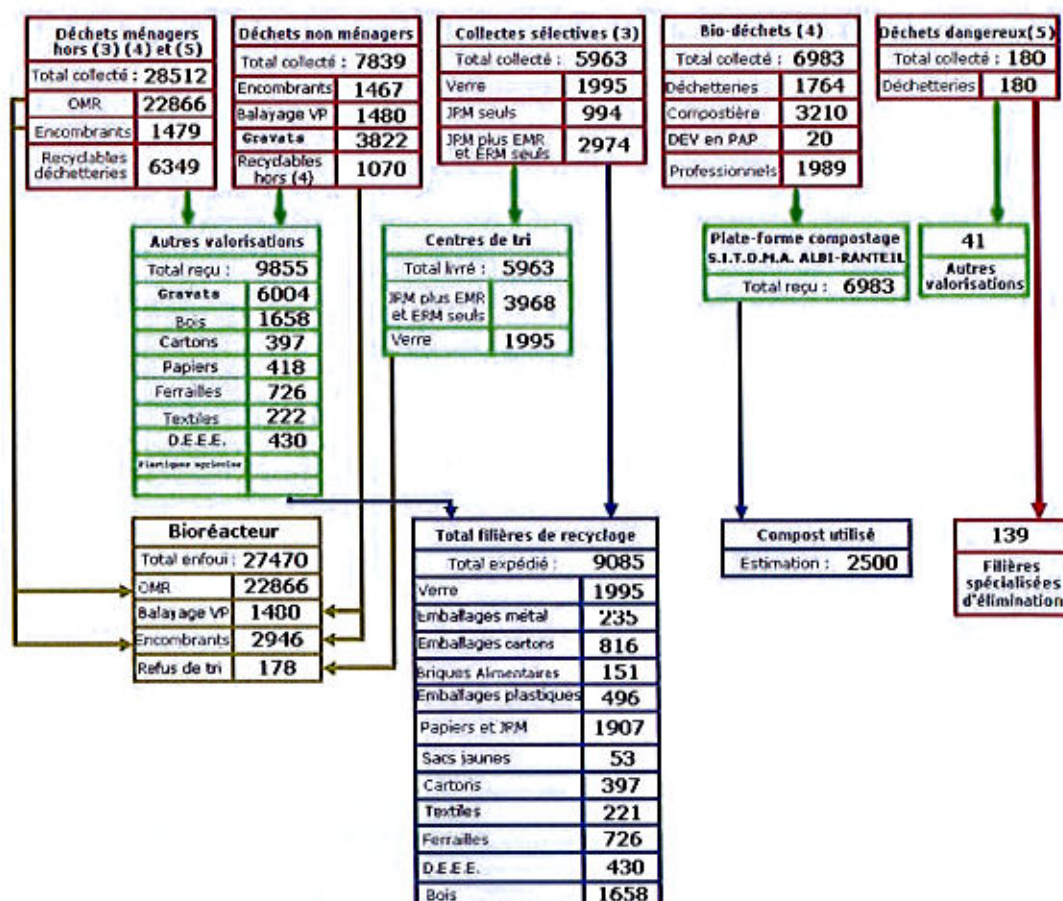


Déchetterie professionnelle de Ranteil

9 BILAN

Le synoptique de synthèse ci-dessous présente un bilan de tous les déchets par flux, origine, en collecte et traitement et dont la production est imputable au territoire de l'agglomération.

9.1 Synoptique de la collecte et du traitement des déchets



9.2 Répartition des tonnages et origine des déchets du territoire

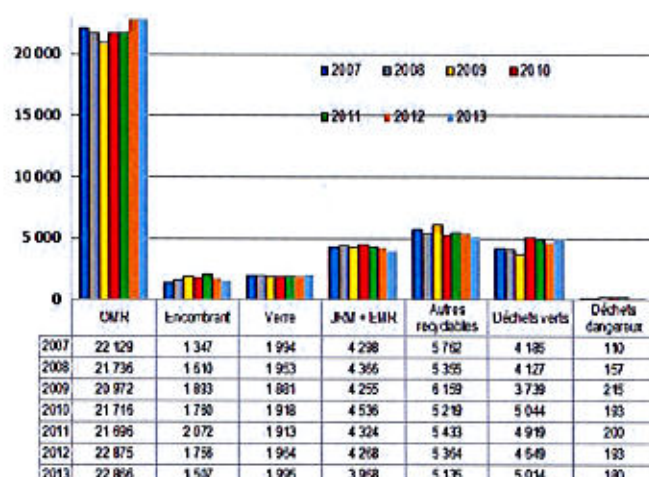
Déchets collectés par l'agglomération	Tonnages Année n	% /total	kg/hab.
OMR	22866	44,30%	285
Verre	1995	3,9 %	25
JPM plus EMR	3968	7,70%	50
Déchets verts des ménages	5014	9,70%	62
Recyclables ménages en déchetteries	4239	12,30%	79
Encombrants déchetteries et PAP	1507	2,90%	19
Déchets dangereux	180	0,30%	2
Déchets non ménagers	9827	19,00%	123
Total des tonnages collectés	49596	100%	631

On note une progression de 2,5 % des tonnages totaux due essentiellement à l'afflux de 1205 tonnes de déchets verts supplémentaires (+21% ménages et professionnels confondus).

Ainsi avec **39769 tonnes** les ménages produisent 80 % du total imputable au territoire soit 496 Kg/hab./an dont 66 % sont collectés en porte à porte.

9.3 Répartition des modes de collecte des déchets des ménages

Type déchets	OMR	OMR	Verre	JRM et ERM	Déchets verts	Autres déchets valorisables	Encombrants	Déchets dangereux	Total
Modes de collecte	Porte à porte	Apport volontaire	Apport volontaire et porte à porte	Porte à porte et apport volontaire	Porte à porte et Déchetteries Compostière	Déchetteries	Déchetteries et porte à porte	Déchetteries	Tous modes confondus
Tonnages totaux collectés	22195	671	1995	3968	5014	4239	1507	180	39769
Part/total	55,80%	1,60%	4,80%	9,50%	12,00%	15,20%	3,60%	0,40%	100,00%



Constat et évolutions

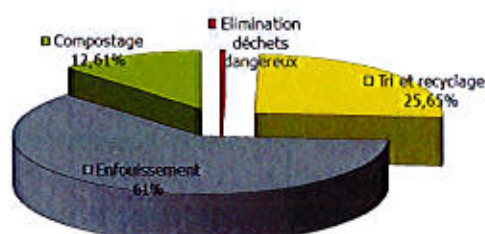
Le graphique ci-contre prend en compte tous les déchets (tous modes de collecte confondus) produits par les ménages, pour l'ensemble du territoire de l'agglomération.

Le tonnage des ordures ménagères résiduelles est très stable tandis que les tonnages de collecte sélective en porte à porte baisse de 7 % en raison de la baisse des papiers collectés.

Sont pris en compte également une estimation des tonnages apportés par les usagers du territoire à la déchetterie de St-Juéry gérée par Trifyl.

9.4 Répartition des modes de traitement des déchets

Type déchets	OM résiduelles	Verre	JRM seuls	EMR seuls	JRM + EMR	Déchets verts	Encombrants	Autres déchets valorisables	Déchets dangereux	Totaux
Nature de la valorisation	Enfouissement	Tri et recyclage	Tri et recyclage	Tri et recyclage	Tri et recyclage	Compostage	Enfouissement	Tri et recyclage	Élimination ou recyclage	-
Tonnages totaux collectés	22 866	1 995	994	1 186	1 788	5 014	1 507	4 239	180	39 769
Tonnages dirigés vers une filière de valorisation	0	1 995	994	1 186	1 788	5 014	0	4 239	0	15 216
Taux de collecte en vue d'une valorisation	38,26%									



Constat et évolutions

Le taux de collecte en vue d'une valorisation s'élève à 38 % ; il est à noter que les 61% d'ordures ménagères enfouies sont traitées par le procédé du bioréacteur et font l'objet d'une valorisation énergétique partielle.

10 LES PRESTATAIRES

La Communauté d'Agglomération de l'Albigeois assure la collecte des ordures ménagères résiduelles et les collectes sélectives, le transfert, le traitement et le tri à travers sa régie directe plus deux opérateurs publics et une entreprise privée.

10.1 Modalités d'exploitation du service public d'élimination des déchets

	Régie Agglo	Collecte des ordures ménagères résiduelles Collectes sélectives JRM et EMR hors verre
	COVED-Midi Atlantique	Collecte des ordures ménagères résiduelles Collectes sélectives JRM et EMR Collecte du verre en porte à porte
	Reprise en régie directe depuis le 31 août 2012.	Exploitant CSDUI ALBI - RANTEIL Exploitant centre de transferts ALBI - RANTEIL Exploitant déchetteries Ranteil et Gaillaguès Exploitant plate-forme compostage ALBI - RANTEIL Enfouissement ordures ménagères déchets assimilés Transfert des collectes sélectives Collecte du verre en apport volontaire
	TRIFYL	Exploitant du centre de tri de Blaye les Mines Exploitant de la déchetterie de Saint-Juéry Tri des collectes sélectives JRM et EMR

Collectes COVED Collectes en régie Agglo

10.2 Prestations en régie

Régies	Prestations	Population concernée
Régie Agglo.	Collecte des ordures ménagères résiduelles	91%
	Collectes sélectives JRM et EMR hors verre	91%
SITOMA jusqu'au 31 août 2012 puis Agglo.	Post-exploitation CSDUI ALBI - RANTEIL	100%
	Exploitant centre de transferts ALBI - RANTEIL	100%
	Exploitant déchetteries Ranteil et Gaillaguès	84%
	Exploitant plate-forme compostage ALBI - RANTEIL	100%
	Transfert des collectes sélectives	100%
	Collecte du verre en apport volontaire	100%
TRIFYL	Exploitant du centre de tri de Blaye les Mines	100%
	Enfouissement ordures ménagères déchets assimilés	100%
	Exploitant de la déchetterie de Saint-Juéry	16%
	Tri des collectes sélectives JRM et EMR	100%

Constat et évolutions

Avec 100% de l'enfouissement, du transfert, des déchetteries et du tri assurés par la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois, le SITOMA ou TRIFYL, les prestations réalisées par des régies directes de services publics sont majoritaires sur le territoire.

10.3 Les prestations rémunérées à des entreprises privées sous contrats

Entreprises	Nature des prestations	Type de contrat	Durée de l'échéance	et € TTC par an
COVED-Midi Atlantique	Collectes en porte à porte : ▲ Ordures ménagères résiduelles ▲ Collectes sélectives JRM et EMR	Marché public de prestations de services	Annuel Fin 31/07/14	264
PLASTIC OMNIUM	Lavage, pièces détachées conteneurs enterrés	Sur facture	-	20

Constat et évolutions

Les prestations ont des niveaux maintenus en 2013.

La Communauté d'Agglomération de l'Albigeois dispose de fournisseurs sous contrats pour pourvoir à ses besoins en équipements de collectes.

Des marchés de longue durée sont également conclus pour assurer la mise en place d'équipements suivant un programme pluriannuel.

10.4 Les principales fournitures rémunérées à des entreprises privées sous contrats

Nom de l'entreprise	Nature prestation	Type de contrat et durée	Montant en K€ TTC
PTL (PLASTIQUE ET TISSAGES DE LUNERAY) avenue des Canadiens BP n° 3 78860 OUVILLE LA RIVIERE	Fourniture de contenants souples pour la collecte des ordures ménagères et la collecte sélective	Marché à bon de commande sur 4 ans	118
PLASTIC OMNIUM systèmes urbains / TEMACO 328, avenue de Fronton 31200 TOULOUSE	Fourniture d'équipements enterrés de collecte en apport volontaire	Marché annuel à bon de commande renouvelable 3 fois	145
	Fourniture de contenants rigides pour la collecte des ordures ménagères et la collecte sélective	Marché à bon de commande sur 4 ans	74

11 LES COÛTS DU SERVICE PUBLIC

Les investissements en 2013 ont concerné trois aspects :

- ▲ Construction du nouveau centre technique de gestion des déchets ;
- ▲ Renouvellement des conteneurs roulants de collecte ;
- ▲ Équipements enterrés pour la collecte en apport volontaire ;
- ▲ Renouvellement des véhicules de collecte (bennes à ordures ménagères).

11.1 Principaux investissements

Nature de l'investissement	Montants en K€ TTC	Répartition en %
Achat de contenants de collectes	74	8,70%
Grosses réparation véhicules	5	0,10%
Construction centre technique gestion des déchets	298	34,90%
Équipements enterrés de collectes (Génie civil + fournitures)	297	34,80%
Acquisition véhicule distribution bacs	33	3,90%
Acquisitions de 1 véhicules BOM	150	17,60%
Total	854	100%

En 2013, les investissements majeurs portent sur les travaux d'investissements du centre technique de gestion des déchets ainsi que sur les équipements enterrés pour la collecte en apport volontaire.

11.2 Coût et financement du service

Les contenants sont amortis sur 5 ou 7 ans ; les véhicules sur 12 ans.

Les amortissements du matériel sont pris en compte.

La Communauté d'Agglomération de l'Albigeois n'amortit pas les locaux et terrains qui ont été mis à disposition pour l'exercice de la compétence par les communes.

Indicateurs économiques collecte et traitement	en K€	en C/hab	Constat et évolutions
Charges collectes et traitements (coût complet T.T.C.)	9515	118,7	Les recettes et soutiens de l'année couvrent 20 % des charges du service.
Recettes industrielles : vente matériaux, compost, énergie...	1255	15,7	
Coût technique du service	8260	103,1	
Soutiens des sociétés agréées : Eco-Emballages, Adelphe...	651	8,1	
Coût total du service à la charge de la C2A (coût partagé T.T.C.)	7609	94,9	

Coût complet par zone		Coût OMR en K€	Coût sélectif en K€	Amortis. & Emprunts	Total charges	Recettes	Coût à charge	C/hab.
Territoire	Opérateurs							
Zone A	Régie, TRIFYL	3232	1284	1455	5971	1164	4807	98,3
Zone B	Régie, TRIFYL	1365	602	700	2667	562	2105	89,1
Zone C	COVED, TRIFYL	457	194	226	877	180	697	91,9
Totaux		5054	2080	2381	9515	1906	7609	94,9

	2012		2013	
TEOM perçue auprès des usagers	9 693 k€	121 €/hab.	10 131 k€	126 €/hab.
Coût complet	7 817 k€	97,6 €/hab.	7 609 k€	94,9 €/hab.

Total rendu aux communes sur Attribution de Compensation : 20,55€/hab. en 2013 (montant fixe).

Constat et évolutions

Le produit de la TEOM croît de 4,5 %. L'évolution de la TEOM au sein de chaque commune est fixée également par le schéma d'harmonisation qui prévoit qu'à l'horizon 2015 les taux de TEOM sont uniformes au sein de chaque zone définie.

12 LES MESURES DE PRÉVENTION

Politique et mesures mises en œuvre

Au 1^{er} janvier 2008 un dispositif spécial intitulé « Opération D.A.S.R.I. » s'est mis en place avec la synergie des médecins et pharmaciens, des patients et des collectivités. L'objectif commun est de ne plus avoir d'aiguilles, sources d'accidents pour les agents de collecte et sur les chaînes de tri, dans OMR. Les D.A.S.R.I. produits par les patients en auto-traitement sont récupérés en déchetteries et sur des sites d'accueil.

Engagée au côté du Conseil Général du Tarn et de TRIFYL, la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois est un acteur actif de « l'opération D.A.S.R.I. » et un interlocuteur privilégié pour ses administrés.



12.1. Collecte des D.A.S.R.I.



12.2. Opération « KIT DE COMPOSTAGE »

La Communauté d'Agglomération de l'Albigeois a poursuivi l'opération de mise à disposition de composteurs individuels démarrée en 2007.

Ce renforcement du parc déjà en place permet de détourner effectivement de l'enfouissement une part croissante significative des bio-déchets et des déchets de jardin comme le montrent les résultats des pages précédentes sur les OMR et la plate-forme de compostage.

Le taux de détournement par compostage individuel s'élève à environ 6% (par rapport aux tonnages d'ordures ménagères et de végétaux collectés) représentant une économie potentielle de près de 250000€ annuel pour la collectivité.

12.3. Interventions dans les écoles



L'éducation reste un levier privilégié d'action et d'éducation pour la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois.

Les ambassadeurs maintiennent les interventions sur le tri et la sensibilisation à la problématique des déchets auprès des scolaires.

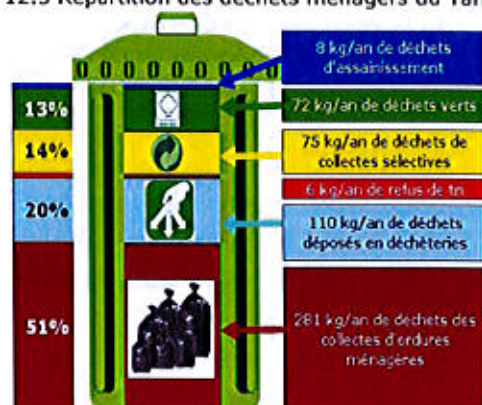
12.4 Refus des courriers non désirés



La collectivité encourage le refus des courriers non désirés dans les boîtes aux lettres. Ainsi des autocollants « STOP PUB » ont été édités et sont distribués à la population pour favoriser la prévention des déchets.

Le bilan, effectué dans le cadre de la révision du Plan Départemental d'Élimination des Déchets Ménagers et Assimilés du Tarn (P.D.E.D.M.A. 81), donne 552Kg/hab./an en 2007 et projette 601Kg/hab./an en 2013 et 624Kg/hab./an en 2018.

12.5 Répartition des déchets ménagers du Tarn



13 EMPLOI ET CONDITIONS DE TRAVAIL

La politique de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois en matière d'emploi est de privilégier les personnels permanents pour assurer le service.

Les équipages de collecte sont composés d'un chauffeur et deux ripeurs qui utilisent le parc de 18 véhicules spéciaux (camions-bennes) aux normes les plus récentes. Le secteur Collecte du service Gestion des déchets dessert ainsi 12 communes du territoire du lundi au samedi.

Le secteur Traitement organise les transferts de déchets vers les exutoires de traitement, la collecte en apport volontaire (colonnes à verre et conteneurs enterrés) ainsi que l'exploitation de divers équipements comme les déchetteries, la plate-forme de compostage ainsi que la station de transfert.

La post-exploitation (suivi trentenaire et surveillance) de l'ancien site de stockage de déchets non dangereux est également dans le giron du traitement.

13.1 Caractéristiques des personnels de collecte des déchets

Emplois 2013	EFFECTIFS	STATUT			
	Effectif en ETP au 31/12/2013	Titulaires	Contractuels	Emplois aidés	Saisonniers
TOTAL Emplois	81,6	73	7	0	1,55
Agent Collecte	60,4	53	6	0	1,4
Agents Traitement	12,15	11	1	0	0,15
Mécanicien	1	1			
Agents relations usagers	3	3			
Agents administratifs	2	2			
Cadres	3	3			

Le recours aux saisonniers est réalisé pendant X semaines pour la collecte à raison de 9 agents tandis que le secteur Traitement emploie 1 saisonnier pendant les deux mois d'été. e se fait que pendant 8 semaines en période des congés estivaux.

En 2013, l'effectif permanent a été renforcé par des contractuels représentant 6 équivalents temps pleins sur l'année ; ces agents assurent les remplacements des agents en maladie ainsi que des agents reclassés.

Entre 2012 et 2013, la masse salariale totale progresse d'une manière comptable de 15 %, cela correspond à l'intégration sur l'année entière des 14 agents de l'ancien syndicat de traitement des déchets ménagers (SITOMA dissous pour mémoire le 31 août 2012).

13.2 Mesures en faveur de l'hygiène et la sécurité

Les bennes sont équipées de systèmes performants de levage qui ont montré leur efficacité en terme de réduction de la pénibilité et donc des accidents de travail. La généralisation, à tout le territoire, de la conteneurisation est donc aussi une mesure de sécurisation de la manutention pour tous les ripeurs.

Les principales améliorations obtenues résident néanmoins dans le renouvellement du parc des bennes à ordures ménagères qui apporte un confort et une sécurité accrue pour l'ensemble du personnel tout en permettant une productivité plus élevée.



13.3 Taux d'absentéisme

L'absentéisme représente 2268 jours en 2012 (11,8%). La maladie ordinaire représente 63 % de ces absences, les accidents de travail 37 %.

14 COMMUNICATION ET RELATIONS USAGERS

La Communauté d'Agglomération de l'Albigeois a mis en place un numéro d'appel qui assure aux usagers des réponses rapides à leurs interrogations ; une main courante des demandes est tenue à jour et permet une gestion qualitative et quantitative des appels. Cela motive des décisions ciblées d'informations, articles et autres messages.

Le journal de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois, GRAND ALBIGEOIS, donne, à chaque parution des éléments d'information et de motivation des usagers vis à vis du geste de tri. En fonction des problématiques rencontrées et des éléments remontant du terrain, la communication va cibler des secteurs, certains publics ou des déchets en particuliers.

14.1 Principales actions 2013

Cibles	Actions de communication
Elus	Information régulière sur les résultats des collectes Travail en commission Préparation et approbation du Rapport annuel
Presse	Communiqués de presse, Droit de réponses
Administrés	GRAND ALBIGEOIS, Communication ciblée sur les bio-déchets et le compostage Ambassadeurs du tri intervenant sur les problèmes de qualité Remise de guides du tri



TRI: UN NOUVEAU RÉFLEXE

Le tri des déchets est devenu un réflexe pour les habitants de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois. Les agents de la CAAL sont à l'écoute des usagers pour leur expliquer les règles du tri et leur proposer des conseils pour améliorer la qualité de leur tri. Les agents de la CAAL sont à l'écoute des usagers pour leur expliquer les règles du tri et leur proposer des conseils pour améliorer la qualité de leur tri.



À VOTRE SERVICE!

La Communauté d'Agglomération de l'Albigeois est à votre service pour vous aider à trier vos déchets. Nous vous proposons des conseils et des outils pour améliorer la qualité de votre tri.

TRAITEMENT DES DÉCHETS



LE SITE MALIN

Si vous souhaitez connaître l'actualité commerciale des entreprises de votre commune, consultez le site malin. Les données essentielles, elles aussi, rejoignent pour la prévention des déchets.

OUI À L'INFO, NON AU GASPI!

Julie adore feuilleter les prospectus, repérer les bonnes affaires et comparer les prix. Bastien, lui, ne regarde même pas les publicités qu'il reçoit : il les recycle ! Mais dans son sac de tri, c'est bien le problème : chaque boîte ou lettre accueille 30 kg de courriers non adressés soit 850 000 tonnes. Certains sont bien utiles, d'autres pas. Alors, pour que chacun mette de sa boîte aux lettres et de ses lectures, l'agglo a édité l'autocollant StopPub. À coller gratuitement à l'accueil de votre boîte ou à l'espace Infos agglo de Saint-Julien.

Pas d'alternatives : le StopPub n'est qu'une des initiatives de l'agglo pour la prévention des déchets et la réduction des coûts de traitement. Le volume annuel de déchets (tous courriers et déchets) est de 517 kg/personne. Il faut donc soit éviter d'en produire (refuser les prospectus plutôt que de les jeter) ou les détourner du traitement traditionnel (en compostant ses déchets fermentescibles par exemple).



Le StopPub bloque les communications commerciales non utiles pour l'information municipale ou communautaire (p. 1).



LE SITE MALIN
Si vous souhaitez connaître l'actualité commerciale des entreprises de votre commune, consultez le site malin. Les données essentielles, elles aussi, rejoignent pour la prévention des déchets.



14.2 Les supports de communication

Le site Web de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois :

www.grand-albigeois.fr

BREVES communautaires ;
Guides du tri, calendriers de collecte,
avis de passage ;
Communication ciblée ;
Dépliants du compostage individuel ;
Quatre numéros du GRAND ALBIGEOIS



réduisons
votre déchets
ça démoie

14.2.2. Communication sur le compostage



14.2.3 Communication collectes

14.2.4. Communication verre

15 BILAN ET PERSPECTIVES

Au cœur des préoccupations du territoire, le service Gestion des déchets a intégré les objectifs économiques et qualitatifs de la collectivité.

Ainsi l'adaptation de la collecte (contenants et fréquence) au type d'habitat desservi est gage d'une qualité de service proposée à tous les foyers en privilégiant toujours l'optimisation technique, économique et en veillant aux conditions de sécurité et de bien être de l'ensemble des acteurs de l'organisation.

Ainsi en 2013, la Communauté d'Agglomération a pu concrétiser une convention de co-financement de conteneurs enterrés, visant l'habitat collectif, avec Tarn Habitat (principal bailleur social sur notre territoire). Ce partenariat doit permettre à terme de pouvoir sensiblement améliorer les conditions de collecte et améliorer les conditions pour la pratique du tri sélectif (habitat très peu performant) tout en favorisant un meilleur cadre de vie (problématique des feux de conteneurs...).

Le rythme du développement des conteneurs enterrés pour la collecte en apport volontaire permet de maintenir à niveau constant les moyens déployés pour la collecte en porte à porte.

De la même manière, les efforts en matière de prévention (compostage individuel, réduction des papiers à la source...) doivent permettre une maîtrise du niveau des moyens déployés.

Malgré, une hausse des charges financières provoquée (+35%) par une anticipation des remboursements des annuités d'emprunt pour le financement du centre technique de gestion des déchets livrable en 2014 (bénéfice de meilleur taux de crédit), le coût global de gestion des déchets est maîtrisé (-2,2%). Cette maîtrise se traduira en 2014 par une évolution des taux de TEOM plus favorable que celle qui était prévue dans le schéma d'harmonisation des taux de TEOM communaux.

Les projets d'optimisation du service et la remise en cause permanente des comportements restent des leviers importants pouvant conduire à la maîtrise des coûts du service public de collecte et d'élimination des déchets.

Perspectives 2014

La Communauté d'Agglomération de l'Albigeois prévoit les actions suivantes :

- ▲ Poursuivre les efforts d'optimisation de la collecte des déchets ménagers et notamment améliorer la prise en compte de l'habitat vertical et ses particularités ;
 - ▲ Moderniser la gestion et le suivi des collectes (géolocalisation, logiciels de suivi des tournées...) ;
 - ▲ Livraison du centre technique de gestion des déchets à Puygouzon.
-

16 TABLEAUX DE BORD DE SYNTHÈSE

Communauté d'Agglomération de l'Albigeois	Territoire semi-urbain
17 communes	208,85 Km ²
80 121 habitants	380 Habitants/Km ²
32 324 logements	14,56% d'habitat vertical (plus de 10 logements)

16.1 Les dispositifs de collecte

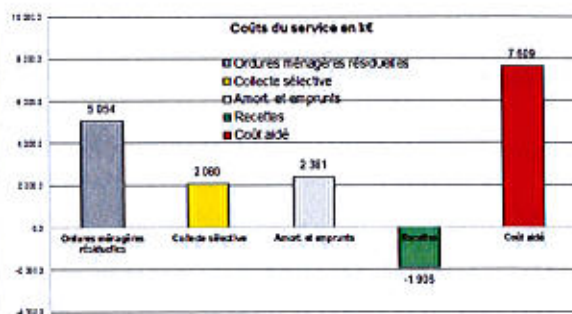
	Tous Déchets 80121	OM résiduelles 80121	Emballages et JRM 80121	Bio-déchets ménagers 80121	Autres Recyclables 80121	Encombrants ménagers 80121	Déchets Dangereux 80121	Déchets non ménagers
Habitants desservis								-
Modes de collecte		porte à porte et apport volontaire	porte à porte et apport volontaire	3 déchèteries compostière + porte à porte	+ 3 déchèteries	2 déchèteries + porte à porte	3 déchèteries	Qual DIB+ plates-formes
Fréquence de collecte		C1, C2 et C5 centre ville ALBI	C 0,5 ou C1	-	-	-	-	-
Contenants		Sac et bac	Sac, bac, caissette	-	-	-	-	-
Tonnages collectés en T/a	51566	22866	5963	5014	4239	1507	18011797	11797
Tonnages collectés en kg/hab./an	644	285	74,4	62,6	66,9	18,8	2,2	123

16.2 Les dispositifs de traitement

	Total	Enfouissement			Recyclage	Valorisation	Recyclage	Élimination
		OM résiduelles	Encombrants des ménages	Déchets non ménagers enfouis	Emballages et JRM	Bio-déchets ménagers et non ménagers	Autres Recyclables ménagers et non ménagers	Déchets Dangereux
Nombre d'habitants desservis	80121	80121	80121	-	80121	-	-	80121
Tonnages traités en T/an	51566	22866	1507	2947	5963	6983	11120	180
Tonnages traités en kg/hab./an	644	285	18,8	36,8	74,4	87,2	138,8	2,2

16.3 Les données économiques

	Tous Déchets ménagers	OM résiduelles	Emballages et JRM, déchetteries
Coût complet de collecte (k€)	5255	3420	1835
Coût complet de traitement (k€)	4260	3301	959
Recettes Industrielles, soutiens, aides (k€)	1906	0	1906
Coût aidé du service public (k€)	7609	6721	888
Coût aidé du service public (€/hab.)	94,9	83,8	11,1



16.4 Les données environnementales

	Tous Déchets	OM résiduelles	Emballages avec verre et JRM	Autres déchets des ménages	Déchets non ménagers
Évolution tonnages collectés année n/n-1	-3,20%	-0,04%	-4,30%	-6,70%	-14,50%
Efficacité transport (kg collecté/km)	-	121	60	-	-
Taux de refus (% enfouir)	52,90%	100%	6,05%	14,10%	29,90%
Taux de collecte en vue de valorisation (%)	47,10%	0%	93,35%	85,90%	70,10%

Le taux de valorisation global des déchets pris en charge par l'agglomération atteint 47,1%.

Conclusion

En 2013, le taux de valorisation global des déchets est stable ; on note une baisse des tonnages pris en charge (déchets non ménagers). Le coût complet de gestion reste maîtrisé (-2,8% en 2013) avec un coût par habitant et par an toujours inférieur à 100 €.